

► **la protection des structures de réseaux** : les éléments les plus fragiles du réseau sont les corridors qui nécessitent par conséquent des mesures de conservation, de revitalisation et de gestion par des mesures appropriées d'aménagements et d'entretien.

► **la conservation des fonctionnalités** : la conservation des fonctionnalités du réseau passe par trois actions ciblées complémentaires :

une meilleure connaissance des divers sous-réseaux liés à chaque groupe faunique présent sur le territoire communal,

une analyse complète des mécanismes de fragmentation paysagère dans les zones sensibles du REDI : éventuelle création d'obstacles physiques, multiplication de zones inhospitalières générées par des activités de loisirs, perturbations diverses, recensement exhaustif des points de conflit, etc.,

un programme systématique d'inventaire de toutes les possibilités de connexions utilisables par la faune au niveau des zones fortement urbanisées et pourvues d'infrastructures de transport.

Des concepts locaux traitant de la restauration de tous les éléments paysagers susceptibles d'améliorer la fonctionnalité des corridors sont à développer au niveau des communes dans le cadre du Plan local d'urbanisme en particulier dans le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).



Des programmes peuvent être mis en place au niveau local.

